

INFO FLASH SFMQ

Septembre 2020



RÉINTÉGRATION DANS VOS BUREAUX

Vous avez sûrement entendu la dernière nouvelle à l'effet que la Ville va faire revenir ses employés dans les bureaux. Le gouvernement garde jusqu'en décembre ses employés en télétravail, les compagnies d'assurance de la région font de même et plusieurs entreprises gardent aussi le cap sur le télétravail, la Santé publique demandant de privilégier ce type d'opération. Depuis plusieurs jours, nous entendons que la deuxième vague est à nos portes alors pourquoi « gambler » avec la santé des gens qui n'ont pas l'obligation de présentisme physique pour accomplir leurs tâches.

En partenariat avec l'Alliance de professionnelles et professionnels de la Ville de Québec et son président, M. Michel Plante, nous avons discuté avec les autorités de la Ville afin que celle-ci revienne sur sa décision. Déjà vendredi, la situation de la Capitale-Nationale n'était pas très belle concernant la propagation du virus. Nous ne voyons pas comment la Ville pouvait prendre une telle décision avec ces statistiques qui devenaient plus qu'alarmantes et parallèlement remplir les bureaux de la Ville.

<https://www.tvanouvelles.ca/video/6187862527001>

Notre but était de limiter les risques de propagation et par la même occasion protéger les employés de la Ville et les citoyens de la grande région de Québec. Hier, en début d'après-midi, la Ville a décidé de surseoir et le retour dans les bureaux est remis à une date ultérieure. Une décision gagnante pour tous et un climat de travail qui ne sera pas détérioré, donc un rendement de productivité qui ne sera pas affecté.

En tout temps, vous pouvez communiquer avec notre bureau au 418-780-8140 ou nous écrire à info@sfmq.qc.ca

PERSONNES IMMUNOSUPPRIMÉES

Les personnes immunosupprimées peuvent être plus à risque de développer des effets sur leur santé après avoir contracté la COVID. Le Syndicat ne dispose pas des ressources médicales pour bien vous diriger. Il est important, pour ceux et celles qui auraient des questions ou des craintes, de communiquer dans un premier temps avec le bureau médical. Nous vous conseillons d'avoir entre les mains un diagnostic de votre médecin traitant pour identifier votre état de santé. Ce n'est qu'ensuite, dans le cas où vos conditions de travail sont en jeu, que vous pouvez communiquer avec votre Syndicat. L'INSPQ (Institut national de santé publique du Québec) a publié au mois de juillet dernier un document donnant des informations sur les différentes protections recommandées pour les personnes immunosupprimées. Voici le lien :

<https://www.inspq.qc.ca/publications/2014-protection-travailleurs-immunosupprimees-covid19>

MOT DU PRÉSIDENT

Bonjour,

J'espère que vous avez réussi à profiter de vos vacances estivales au maximum. Comme nous tous, nos destinations se sont limitées au Québec cette année. Mais il y a un bon côté, plusieurs ont découvert des petits coins de notre belle province qu'ils n'auraient pas osé visiter normalement. D'autres, comme moi, sont restés dans la région. Ils ont profité de la crise pour encourager nos commerçants locaux, qui depuis plusieurs semaines, ont de la difficulté à retrouver un achalandage respectable. Par la même occasion, je vous réitère mes écrits dans nos communiqués lors du confinement et après. Allez encourager nos entreprises locales tout secteur confondu. N'oubliez pas qu'après cette crise, dans plusieurs mois sûrement, nous serons heureux d'avoir encore nos commerces pour s'approvisionner adéquatement. Comme toujours, ayons la solidarité sociale.

Dans un deuxième temps, permettez-moi de vous remercier pour le travail accompli pour bien servir nos citoyens. Malgré le confinement en temps de pandémie, vous avez montré votre professionnalisme que ce soit en présentisme obligatoire ou en télétravail. Félicitations et MERCI au nom des citoyens.

Réal Pleau
Président



RÉOUVERTURE DE NOS BUREAUX

Suite aux annonces que le Ministre de la santé a divulgué aujourd'hui pour la région de Québec, vous comprendrez que notre bureau restera fermé physiquement. Nous ouvrirons seulement lorsque la situation sera stable depuis plusieurs semaines. Nous réévaluerons la situation régulièrement. Nous vous rappelons que malgré la fermeture physique de nos bureaux, nous avons toujours été présents en télétravail pour vous répondre en tout temps, et nous le restons encore durant cette deuxième vague.

Réal Pleau
Président

ENTENTE AU 9-1-1

La Ville et le Syndicat avaient convenu de reporter la négociation de l'annexe « K » qui s'applique à nos membres du 9-1-1 après le règlement de la convention collective. Après une dizaine de rencontres, une entente de principe est intervenue le 6 mars 2020. Malheureusement, à cause des événements reliés à la pandémie, le Syndicat a dû attendre les 16 et 17 juin afin de faire entériner cette entente par les membres du 9-1-1. L'assemblée s'est tenue sur deux jours afin de respecter les règles sanitaires. Les membres ont accepté à 90% l'entente de principe. Cette entente prévoit l'établissement d'un nouvel horaire qui devrait répondre aux désagréments reliés au trois quarts de travail. La Ville a de plus accepté de donner le statut de régulier à plus de 30 suppléants et certaines primes ont été majorées.

FTE

FTE SUR 4 SEMAINES DEPUIS LE 6 SEPTEMBRE

N'oubliez pas que la nouvelle présentation visuelle de la feuille de temps électronique (FTE) est effective depuis le 6 septembre dernier. Il est très important de lire le guide d'application car il contient plusieurs informations. Entre autres, il y est expliqué que le temps sera inscrit en minutes plutôt qu'en centième comme actuellement. Ne soyez pas surpris de voir vos banques diverses converties en minutes, par exemple 1h50 centièmes deviendra 1h30 minutes.